

*COMMUNE  
DE HIRTZBACH*

**BULLETIN**



**COMMUNAL**

*AVRIL 2016*

## 1. Informations paroissiales

- ❑ Pour joindre ou rencontrer Vincent FRECHIN, notre curé doyen, composer le 03.89.40.51.62 ou le 06.80.08.77.30.

Adresse courriel : [frechin.vincent@orange.fr](mailto:frechin.vincent@orange.fr)

- ❑ Pour demander vos intentions de messe, adressez-vous à M. Samuel GRAFF (Tél. : 03.89.40.99.94). Coût d'une messe publiée dans le bulletin : **17 €**.

- ❑ Projet de mariage (formalités sommaires) :

- prendre contact **un an** avant le mariage avec le curé doyen (dossier administratif – renseignements divers) ;
- suivre de préférence une préparation au sacrement et s'inscrire à une session organisée par le centre de préparation au mariage (s'adresser au Curé Doyen).

- ❑ Projet de baptême (formalités sommaires) :

- les parents introduisent la demande auprès du curé de la communauté au moins **2 mois** avant la date du baptême prévue (les baptêmes sont généralement célébrés les samedis matins ou après-midi ou les dimanches pendant ou après la messe dominicale) ;
- deux réunions sont prévues : l'une pour l'ensemble du Doyenné de HIRSINGUE, avec un prêtre et une équipe de chrétiens ; l'autre individuellement avec le prêtre célébrant les baptêmes ;
- renseignements auprès de M. Vincent FRECHIN, curé doyen au 03.89.40.51.62.

- ❑ Noces d'Argent ou Noces d'Or :

Prendre contact avec le curé doyen au moins 5 mois avant la date désirée.

- ❑ Préparer la célébration de funérailles :

Une équipe de bénévoles de notre Communauté de paroisses a participé à un cycle de formation en pastorale de funérailles et est aujourd'hui en mesure de proposer aux familles en deuil soutien et conseils dans la démarche de leur deuil et de les aider à préparer la célébration avec le prêtre.

Personnes à contacter : M. Denis SCHICKLIN au 03.89.40.55.01  
M. le Curé Doyen au 06.80.08.77.30



### **3. Communiqué du Football-Club de HIRTZBACH**

Le FC HIRTZBACH organise le **samedi 09 avril 2016 à partir de 19 h 30**, un dîner concert dansant de Rino LOMBARDI, au Foyer Saint Maurice.

Au menu :       ballotine de canard et ses crudités  
                      filet mignon de porc aux champignons  
                      jardinières de légumes, pommes dauphines  
                      vacherin glacé

Prix par personne : 39 € à régler par chèque à M. Benoit ENDERLIN  
– 25 rue de Luemschwiler – 68130 OBERMORSCHWILLER ;

Réservations au 06.87.84.63.59 ou au 06.70.28.40.70.

### **4. Communiqué de l'Amicale des Pêcheurs**

L'APPMA de Hirtzbach « L'Espérance » vous propose de rejoindre ses membres au bord de leur étang très poissonneux de près de 1 ha, dans un cadre verdoyant et calme. Vous pourrez venir pêcher **les mercredis et samedis en no-kill**, ainsi que les **dimanches et jours fériés**. Pour les noctambules désirant vivre une expérience inoubliable, la pêche se pratique aussi de nuit tous les samedis de mai à septembre. A partir du mois d'octobre et jusqu'en février a lieu la pêche aux carnassiers, au vif et au leurre.

L'APPMA propose également de nombreuses animations : concours, fête de la pêche, fête des rues...

Si vous êtes tentés par la pêche à Hirtzbach, contactez sans plus tarder notre secrétaire, Jean-Philippe HELL au 06.79.33.24.54 ou notre Président Stéphane MEYER au 06.12.57.57.04 qui se feront un plaisir de vous renseigner et de répondre à vos questions.

Les cartes de membres annuelles sont en vente aux tarifs suivants : adultes : 70 € ; moins de 16 ans : 35 €.

Des cartes journalières sont disponibles sur invitation d'un membre : journalière carpe : 10 € ; journalière moins de 16 ans : 5 € ; week-end carpe : 15 €.

### **5. Après-midi récréatives – Aînés - remerciements**

Mme HARTMANN informe les personnes de 60 ans et plus que les dernières après-midi récréatives de la saison auront lieu **les lundi 04 et 18 avril 2016 au Club-House, à partir de 14 h 00**.

- Elle remercie sincèrement l'ensemble des aînés qui ont pris part de manière active ou à titre ponctuel, aux après-midi récréatives organisées à leur intention d'octobre à avril, ainsi que les dames qui l'ont aidée.
- Elle exprime sa gratitude à la Commune de HIRTZBACH et au FC HIRTZBACH pour la mise à disposition gracieuse du Club-House.
- Elle donne rendez-vous à toutes et à tous à la mi-octobre 2016 pour un nouveau cycle d'animations.

## **6. Passage du médiabus**

Le médiabus stationnera à HIRTZBACH le **vendredi 15 avril 2016, de 10 h 30 à 12 h 00 devant la « Mairie-Ecole »**.

Lire les changements annoncés au point 12.

## **7. Emploi et Formation en Allemagne**

L'Orientoscope de MULHOUSE organise pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive une manifestation « Emploi et Formation en Allemagne, Warum nicht ! », **le mercredi 20 avril 2016 de 9 h à 17 h** (11 rue Jean Jacques Henner, entrée libre).

L'objectif de cette journée est de rassembler les acteurs de la formation et de l'emploi des deux côtés du Rhin pour informer aussi bien les lycéens ou post-bac que les adultes sur toutes les opportunités de travail, de formation et d'apprentissage qui existent en Allemagne.

Le programme détaillé de la journée est disponible sur le site [www.mef-mulhouse.fr](http://www.mef-mulhouse.fr), ainsi que sur Facebook Warum nicht 2016.

Contact à la Maison de l'Emploi et de la Formation de MULHOUSE : 03.89.63.46.38.

## **8. Communiqué du CFAI Alsace**

Le Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie (CFAI) organise dans ces 4 centres alsaciens (Colmar, Reichshoffen, Mulhouse et Strasbourg) **des rencontres Jeunes / Entreprises, le samedi 30 avril 2016 de 9 h 00 à 13 h 00**.

Des ateliers dans les métiers de :

- la maintenance industrielle et des systèmes automatisés ;
- la mécanique industrielle ;
- la chaudronnerie industrielle ;
- l'informatique industrielle ;

- l'informatique et des systèmes d'information ;
  - l'électrotechnique et de l'énergie,
- seront animés par les apprentis et formateurs.

Pour de plus amples renseignements, contacter Estelle SCHMIDT au 03.89.46.89.96 ou rendez-vous sur le site : [www.formation-industries-alsace.fr](http://www.formation-industries-alsace.fr).

## 9. Carnaval des enfants

C'est dans une ambiance festive et familiale que s'est déroulé le traditionnel carnaval des enfants. Le char de l'association suivi du cortège ont joyeusement sillonné les rues du village au rythme des tubes disco des années 80, thème de cette édition 2016.

Les festivités se sont poursuivies au Foyer Saint Maurice où les jeunes carnavaliers, parés de leurs plus beaux atours, ont défilé et se sont vu remettre chacun un cadeau.

L'Association du Carnaval des Enfants tient à renouveler ses remerciements et sa gratitude à M. le Maire, Mmes et MM. les Adjoints ainsi que tous les commerçants, entreprises, associations et particuliers qui ont apporté leur soutien afin que cette jolie tradition perdure dans notre village.

Un grand merci également à tous les participants et... à bientôt pour d'autres moments de convivialité !

## 10. Marché aux fleurs

Le printemps reprend lentement ses droits et annonce le retour de la saison fleurie.

Pour permettre à la population de la préparer sereinement, la municipalité reconduira son traditionnel marché aux fleurs, le **dimanche 08 mai 2016** sur la place de l'église, **à partir de 8 heures**.

## 11. Repas Fête des Mères

**Le dimanche 29 mai**, jour de la fête des mères, le Conseil de Fabrique vous invite à participer au repas de midi au foyer St Maurice. Vous trouverez le détail du menu proposé dans le bulletin communal du mois de mai, avec les modalités habituelles de réservation.

Sachez dès maintenant que pour la somme de 25 € vous seront proposés un apéritif au choix, une entrée, un plat principal, un dessert et un café.

Le Conseil de Fabrique attend dès maintenant le plaisir de vous accueillir nombreux.

## **12. Le médiabus (bibliobus), c'est bientôt fini !**

Le Conseil Départemental met gratuitement à la disposition des communes depuis de nombreuses années, un service de lecture publique itinérant sous la forme d'un bibliobus accueillant directement la population.

Désireux de développer davantage l'accès à la lecture, le Conseil Départemental du Haut-Rhin et la Communauté de Communes d'ALTKIRCH ont souhaité offrir à la population une médiathèque de dimension intercommunale, lieu d'accueil et de culture, qui ouvrira prochainement.

**Cette nouvelle médiathèque est appelée à remplacer le bibliobus qui stationnera pour la dernière fois à HIRTZBACH en juin 2016.**

Les lecteurs fréquentant le bibliobus devront désormais se rendre à la médiathèque départementale du Sundgau, 1 rue des Vallons à ALTKIRCH où ils trouveront un grand choix de livres en tous genres, mais également des CD, CD Roms, BD, DVD, revues, partitions, des formations en bureautique, multimédia, des animations jeunesse...

## **13. Passage de la TNT à la haute définition - rappel**

Le 05 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD).

Cette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD sur tout le territoire, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau, car seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TND HD) pourront continuer à recevoir la télévision après le 05 avril 2016.

Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce même jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.

Pour ces foyers, il est donc primordial de tester dès à présent la compatibilité de leurs téléviseurs afin d'acquérir un équipement TNT HD avant le 05 avril 2016 pour chacun des postes non compatibles (un adaptateur HD est suffisant, pour un coût de l'ordre de 25 €), sous peine de ne plus recevoir la télévision.

### Comment vérifier son équipement ?

Un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur ou adaptateur externe relié à l'antenne râteau est HD :

- vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4) ;

ou

- vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.

Pour tout renseignement complémentaire :

- site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) ;
- centre d'appel 09.70.81.88.18.

## **14. Délivrance des cartes nationales d'identité**

Vous vous préparez à passer un concours, un examen ou vous envisagez d'effectuer un séjour à l'étranger dans les prochains mois : pensez à vérifier la date de validité de votre carte d'identité ou de votre passeport (10 + 5 ans, depuis le 01.01.2014).

Compte tenu de la forte affluence habituellement constatée à l'approche de l'été, l'établissement des titres d'identité nécessitera un délai plus long (de trois semaines, délai moyen actuel pour obtenir une carte d'identité, on peut aller jusqu'à six semaines en été !...).

Pour se rendre dans les DOM-TOM (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Polynésie Française, Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelin, Mayotte), la carte d'identité en cours de validité suffit à un citoyen français. Attention cependant aux escales en pays étranger, lors du voyage vers ces destinations, où seul un passeport permet de quitter la zone aéroportuaire (si vous n'avez qu'une carte d'identité, vous devrez rester confinés dans l'aéroport durant le temps de l'escale).

Rappel concernant les mineurs : tout mineur, quel que soit son âge, doit être en possession d'un passeport ou d'une carte d'identité pour voyager à l'étranger.

En règle générale, il est fortement conseillé de consulter la rubrique – papers – sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), afin de vérifier que l'on dispose d'un titre de voyage valide en fonction du pays de destination.

Enfin, pour connaître les modalités d'entrée et de séjour dans un pays étranger, on peut consulter le site [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr), rubrique conseils aux voyageurs.



### Rappel pour la délivrance des passeports biométriques :

Dans notre secteur, seules les mairies d'ALTKIRCH, de DANNEMARIE et de FERRETTE sont habilitées à délivrer ces passeports.

On peut toutefois retirer le formulaire CERFA et la notice explicative (pièces à produire) en mairie de HIRTZBACH, afin de pouvoir se présenter avec un dossier complet auprès d'une des trois mairies susmentionnées.

Renseignements en mairie (Tél. : 03.89.40.99.21).

## **15. Saisir le Défenseur des droits**

Les missions du Défenseur des droits sont encore trop souvent méconnues du public qui pourtant peut trouver en lui un allié efficace dans le traitement des litiges et réclamations de tous ordres qui lui sont soumises.

En effet, préserver les droits des usagers dans leurs relations avec les services publics, défendre les droits de l'enfant, lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité, veiller au respect de la déontologie par des personnes exerçant des activités de sécurité constituent les principaux axes d'intervention et d'action du Défenseur des droits.

Ce sont plus de 400 délégués du Défenseur des droits à travers la métropole et en Outre-mer, dans plus de 600 points d'accueils qui reçoivent, informent et orientent le public.

Leurs coordonnées et leurs lieux de permanence sont disponibles sur le site [www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr)

## **16. Lutte contre le vol en tous genres (rappel)**

La Gendarmerie Nationale a édité deux documents très intéressants permettant de lutter simplement et efficacement contre toutes sortes de délits d'appropriation.

**Ces documents sont disponibles en mairie et peuvent être adressés par courriel à toute personne intéressée qui en ferait la demande** (joindre M. SCHWOB au 03.89.40.99.21 ou par mail : [mairie.hirtzbach@wanadoo.fr](mailto:mairie.hirtzbach@wanadoo.fr)).

Par ailleurs, l'opération tranquillité – vacances est désormais étendue à toutes les périodes de vacances scolaires. Cette opération permet à tout particulier de signaler son absence auprès de la Brigade de Gendarmerie la plus proche (ALTKIRCH), **au moyen d'un formulaire disponible en mairie** (qui peut également être transmis par mail à toute personne intéressée).

Ce formulaire, dûment rempli, est à déposer à la Brigade d'ALTKIRCH 7 jours sur 7, de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

## **17. Remerciements**

- ❑ La famille de feu Germaine MEYER née WEISS remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont accompagnée et soutenue dans son deuil, que ce soit par leur présence aux obsèques ou l'envoi de cartes de condoléances et de messages de compassion.

Elle remercie en particulier le Père Robert, la Chorale et l'organiste, M. le Maire.

- ❑ L'époux et les enfants de feu Anne-Marie FILIPPETTI née ALBISSER, très éprouvés par le départ brutal de leur chère épouse et maman, ont été réconfortés par les nombreux messages, témoignages et gestes de solidarité et de compassion qui leur ont été adressés.

Ils expriment leur reconnaissance particulière au Père Robert, à la Chorale et à l'organiste, à M. le Maire, à M. le Commandant honoraire René BAUMANN, au Crédit Mutuel, aux voisins, amis et sympathisants, aux personnes ayant pris part aux obsèques.

- ❑ M. Jean PFLIEGER, très touché par les nombreuses marques de sympathie et messages de félicitations qui lui ont été adressés à l'occasion de son 90<sup>ème</sup> anniversaire, remercie tout particulièrement M. le Maire et ses adjoints, M. le Député REITZER, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, le Crédit Mutuel.

Un grand merci à ses enfants et petits-enfants, aux voisins et amis de près et de loin pour les cadeaux, cartes et appels téléphoniques.

Merci à tous.

## **18. Petites annonces**

- ❑ **Dame sérieuse**, 50 ans habitant Hirtzbach propose tous travaux ménagers, jardinage, garde-malade, aide aux personnes âgées ou baby sitter.

Contact : 03.89.40.29.93.

- ❑ **Dame**, 45 ans, exerçant en tant qu'aide à la personne à temps non complet, propose ses services à particuliers, personnes âgées pour effectuer tous travaux ménagers, repassage et courses.

Contact : 06.75.63.23.67.

## 19. Etat civil

### ☐ Décès

- Le 04 mars 2016 à MULHOUSE s'est éteint Xavier UBERCHLAG (originaire du village, demeurant à HIRSINGUE) à l'âge de 80 ans ;
- le 12 mars 2016 à COLMAR nous a quitté Patrick MULLER, dans sa 60<sup>ème</sup> année.

## 20. Les grands anniversaires du mois d'avril 2016

65 ans :	Mme	YAHIA	Djamilla née BRAHIMI
67 ans :	Mme	MEYER	Fernande née BUETSCHA
	M.	FEDERSPIEL	Bernard
68 ans :	M.	CHRISTEN	Maurice
69 ans :	M.	HELL	Alain
70 ans :	M.	LAEMLIN	Jean-Claude
71 ans :	M.	SCHARTNER	Michel
73 ans :	M.	PETIT-BOURGEOIS	Claude
74 ans :	M.	BERNHARDT	Marc
	M.	KUBLER	François
77 ans :	Mme	BRODBECK	Andrée née HARTMANN
83 ans :	M.	ALBISSER	Albert
84 ans :	Mme	FINCK	Marie née WIRA
85 ans :	Mme	GSCHWIND	Jeanne née JERMANN



# Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH

Tél. : 03.89.40.99.21

Fax : 03.89.40.96.40

E-mail : [mairie.hirtzbach@wanadoo.fr](mailto:mairie.hirtzbach@wanadoo.fr)

	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
<b>Lundi</b>	De 11 h 00 à 12 h 00	De 17 h 00 à 18 h 00
<b>Mardi</b>	De 10 h 00 à 12 h 00	Fermé
<b>Mercredi</b>	De 11 h 00 à 12 h 00	De 17 h 00 à 18 h 00
<b>Jeudi</b>	De 10 h 00 à 12 h 00	Fermé
<b>Vendredi</b>	Fermé	De 17 h 00 à 18 h 30
<b>Samedi</b>	Fermé	